

08.06.2006 - 09:55 Uhr

Baromètre des Places d'apprentissage d'avril 2006 10'000 nouvelles places d'apprentissage sont nécessaires maintenant, pour que les jeunes ne se retrouvent pas sur la touche !

Berne (ots) -

Alors que la reprise économique est là, l'année 2006 ne sera pas meilleure que 2005 pour les jeunes terminant leur scolarité, un scandale qui indique l'existence de problèmes structurels dans la la formation professionnelle suisse.

Le Baromètre des places d'apprentissage, qui enjôle en principe la situation des jeunes, le confirme sans équivoque aucune : les 1000 places d'apprentissage supplémentaire environ, créées grâce aux mesures exigées par les syndicats, ne permettent de loin pas de faire face à l'augmentation du nombre de jeunes terminant leur scolarité. Les files d'attente de celles et ceux qui se retrouvent dans des solutions transitoires dépourvues de tout mandat éducatif clair vont donc continuer à gonfler au lieu de se résorber. Ce qui déstabilisera tout le système de la formation professionnelle et allongera inutilement la durée de la formation, sans pour autant augmenter suffisamment la valeur de cette dernière.

Comme le nombre de jeunes en fin de scolarité continuera à considérablement augmenter ces prochaines années, des mesures efficaces doivent donc être rapidement prises pour empêcher que ces jeunes aient encore moins de perspectives professionnelles et ne subissent de ce fait encore plus d'atteintes psychosociales et sociales (comme le reflète aujourd'hui déjà la statistique de laide sociale).

Le Baromètre des places d'apprentissage confirme d'ores et déjà pour la troisième fois que les compétences des jeunes qui terminent leur scolarité dépassent nettement les attentes des entreprises qui forment des apprenti(e)s. Une fois de plus, se plaindre de l'incompétence des jeunes apparaît finalement comme une excuse fallacieuse.

L'Union syndicale suisse (USS) exige des employeurs, de la Confédération et des cantons qu'ils créent sans délai 10'000 nouvelles places de formation initiale, à savoir : des places d'apprentissage et des années initiales d'apprentissage, ainsi que des places dans les écoles des métiers, de culture générale et de commerce. Et il s'agira d'accorder une attention toute particulière aux offres de places d'apprentissage de deux ans, avec attestation fédérale à la clé, destinées aux jeunes socialement défavorisés.

Peter Sigerist (079 404 56 65) secrétaire central de l'USS en charge de la formation et Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09), président de la Commission jeunesse de l'USS, se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100510924> abgerufen werden.